



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA

Membres : Mmes FORBIN, LEBLOND, QUENTEL,
MM. BEAUJOUAN, BEZIA, EYL, LE BOULC'H, LE PRUNENEC, RAMACKERS

PV du 16 janvier 2024

Les rencontres du 14 janvier 2024 sont reportées au 25 février 2024.

DEROGATIONS – SAISON 2023/2024 – HORAIRES DE LA DERNIERE RENCONTRE

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

Lors de la dernière rencontre se déroulant sur le weekend des 1^{er} et 2 juin 2024, en cas de terrain fermé par Arrêté Municipal, il sera demandé un terrain de repli qui devra être validé par la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions.

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.



L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- Championnat ou coupe
- Catégorie
- Division et poule
- Numéro du match
- Date

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISES

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la



rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaire : demande de délégué officiel).

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Pour rappel les stades Babin à la Norville et Faillu à Egly sont fermés les jours fériés.

Arrêté Municipal de la Mairie de Villabé

Fermeture du terrain en herbe du Gymnase Le Bras De Fer à partir du 7 novembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saint Germain lès Corbeil

Fermeture du stade municipal du 29 novembre 2023 au 28 février 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Soisy sur Ecole

Réouverture du terrain de football à partir du 18 janvier 2023.

Arrêté Municipal de la Mairie de Quincy sous Sénart

Fermeture du stade municipal Maurice Perraguin du 11 décembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Yerres

Fermeture des terrains en herbe des stades Léo Lagrange et Pierre Mollet à compter du 9 janvier 2024 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Forges

Fermeture du terrain en herbe du 13 janvier 2024 au 21 janvier 2024 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Fleury

Fermeture du Complexe sportif Jacques Anquetil du 16 janvier 2024 au 31 janvier 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Grigny

Fermeture du terrain d'honneur du stade Jean Miaud du 12 janvier 2024 au 18 février 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saclay

Fermeture du terrain de football du stade des Prés Basques du 11 janvier 2024 au 21 janvier 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Soisy sur Seine

Fermeture des stades Donjons et Marchand du 10 janvier 2024 jusqu'à nouvel ordre.



Arrêté Municipal de la Mairie de Vert le Grand

Réouverture du Complexe sportif Serge Dassault (Complexe Henri Boissière) à compter du 9 janvier 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Wissous

Fermeture du terrain de football de Château Gaillard du 9 janvier 2024 au 26 Février 2024 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saint Michel sur Orge

Fermeture des terrains de football engazonné Lucien Simon et rouge en schiste le 28 janvier 2024.

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Fermeture du stade Babin à La Norville les samedi 4 mai 2024 et samedi 8 juin 2024.



COUPES

Les rencontres de Coupe Essonne U14 du 13 janvier 2024 sont reportées au mercredi 24 janvier 2024 à 18h30 (date butoir : 7 février 2024), sous réserve de l'éclairage.

Rappel :

Les clubs dont les équipes sont encore qualifiées en coupe L.P.I.F.F. devront présenter une équipe (article 4.5 du règlement de la coupe de l'Essonne U14).

Tirage le mardi 16 janvier 2024 à 18h30
Au District salle Gaston Villadier

Clubs présents au tirage : Courcouronnes FC, Evry Courcouronnes AS, Linas Montlhéry ESA, Mennecy CS, M.N.V.D.B FC, Palaiseau US, St Michel FC, Tigery AS.

Assiste : M. BADARELLI (CD)

Matches à jouer le 28 janvier 2024

- Seniors Essonne 1/16^{ème} finale
- Seniors District cadrage avant 1/8^{ème} finale
- Vétérans 1/16^{ème} finale
- U16 1/16^{ème} finale
- U18 1/16^{ème} finale

Rappel :

Les clubs dont les équipes sont encore qualifiées en coupe L.P.I.F.F. devront présenter une équipe (article 4.5 du règlement des coupes de l'Essonne Seniors, U16 et U18).

Sont exemptés du tirage de la Coupe du District les clubs n'ayant engagé qu'une équipe en championnat et encore qualifiés en Coupe de l'Essonne.

Calendrier prévisionnel des prochains tours de Coupe :

	Cadrage	1/16 ^{ème}	1/8 ^{ème}	1/4	1/2
Seniors Essonne		28/01/2024	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
Seniors District	28/01/2024 avant : 1/8 ^{ème}		18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
Vétérans		28/01/2024	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
+ 45 ans			18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
CDM			18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
U18		28/01/2024	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
U16		28/01/2024	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
U14		13/01/2024	10/02/2024	30/03/2024	20/04/2024
Seniors F à 11	10/02/2024 avant : 1/4			30/03/2024	20/04/2024
U15 F à 8	10/02/2024 avant : 1/8 ^{ème}		24/02/2024	30/03/2024	20/04/2024



HORAIRES PARTICULIERS/CHANGEMENT DE TERRAIN

+45 ans

Fleury FC 91

+45 ans * Poule A

Stade Auguste Gentelet n° 2
(terrain synthétique)

Accord de la Commission.

FOOT FEMININ

U18 F à 8

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Ourdan Sports 1 / Pays Limours ENT 1 * U18 F à 8 * du 3 février 2024

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

U15 F à 8

Match remis du 13 janvier 2024 non joué suite à l'annulation des rencontres par le District à jouer le 27 janvier 2024

Pays Limours ENT 1 / Villabé ETS 1 * U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27361114 remis au 13 janvier 2024

St Germain St Pierre 1 / Ste Geneviève FC * U15 F à 8 * Poule A

La Commission neutralise la rencontre.

Match n° 27361133 du 20 janvier 2024

Fleury 91 FC 2 / Orsay Bures FC 1 * U15 F à 8 * Poule A

Demande de Fleury 91 FC d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Accord d'Orsay Bures FC.

Accord de la Commission.

Le match aura lieu à Orsay.

Match n° 27361134 du 20 janvier 2024

Paray FC 1 / St Germain St Pierre 1 * U15 F à 8 * Poule A

Courriel de Paray FC pour demander le report de la rencontre.

Au vu du motif invoqué, la rencontre est reportée au 27 janvier 2024.

COUPES ESSONNE ET DISTRICT SENIORS

Match n° 27793761 du 28 janvier 2024

Linas Montlhéry ESA 2 / Savigny Foot CO 1* Essonne

Suite à une rencontre de championnat de Ligue à cette date pour Linas Montlhéry ESA, la rencontre est reportée au mercredi 31 janvier 2024 à 20 h 00 (date butoir le 7 février 2024), sous réserve de l'éclairage.



CHAMPIONNAT SENIORS

FMI NON PARVENUE DU 17 DECEMBRE 2023

D4/A

Match n° 26517599 * Ris Orangis US 2 / Etampes FC 2

Reprise du dossier.

1^{er} avertissement et amende réglementaire à Ris Orangis US pour absence de synchronisation avant le match pour le club recevant entraînant l'impossibilité d'avoir accès au match.

Demandes de changement d'heure via Footclubs

Ignny AFC 2 / Evry FC 1 * D1

Draveil FC 3 / Lissois FC 3 * D5/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 26096525 du 21 janvier 2024

Soisy sur Seine AS 1 / Montgeron ES 1 * D3/A

Arrêté de fermeture de la Mairie de Soisy sur Seine.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 26517624 du 21 janvier 2024

Plateau Saclay ES 1 / St Germain Saintry 2 * D4/A

Arrêté de fermeture de la Mairie de Saclay.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

COUPE ESSONNE CDM

Match n° 27653511 du 27 janvier 2024

Arpajonnais RC 5 / Ballancourt FC 5

Reprise du dossier.

En raison d'une rencontre de championnat R2 pour Arpajonnais RC, la Commission reporte la rencontre au mercredi 31 janvier 2024 à 20 h 00 (date butoir le 7 février 2024), sous réserve de l'éclairage.

CHAMPIONNAT CDM

FMI NON PARVENUES DU 7 JANVIER 2024

D1

Match n° 26517248 * SO Vertois 5 / Pays Limours ENT 5

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club recevant.

Lecture du rapport du club visiteur.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

2^{ème} et dernière demande



La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 23 janvier 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

D2

Match n° 26663319 * Athis-Mons USO 6 / Pecqueuse AS 5

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club visiteur.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Villabé ETS 5 / Longjumeau FC 5 * D1

Plateau Saclay ES 5 / Bergeries AS 5 * D2

Accord de la Commission.

CHAMPIONNAT U14

Match remis du 18 novembre 2023 à jouer le 10 février 2024

Vert le Grand US 1 / Gif SFOC 2 * D4/A

Matches remis du 9 décembre 2023 à jouer le 24 février 2024

Pays Limours ENT 1 / Villabé ETS 1 * D3/D

Vert le Grand US 1 / Jeunesse Etampoise 1 * D4/A

Matches remis du 13 janvier 2024 non joués suite à l'annulation des rencontres par le District à jouer le 10 février 2024

Palaiseau-Villebon 3 / Epinay Atlético FC 1 * D3/C

Arpajonnais RC 3 / Grigny US 4 * D4/B

Matches remis du 13 janvier 2024 non joués suite à l'annulation des rencontres par le District à jouer le 24 février 2024

Plateau Saclay ES 1 / MNVDB FC 2 * D4/B

Plessis Pâté ES 1 / Benfica Yerres 1 * D4/D

Matches à rejouer du 9 décembre 2023 à rejouer le 24 février 2024

Draveil FC 3 / Evry Courcouronnes 1 * D4/B

Juvisy Académie 2 / St Vrain-SO Vertois 1 * D4/C

Demandes de changement d'heure via Footclubs

Draveil FC 2 / Savigny Foot CO 2 * D3/A

Vigneux FCO 2 / Evry FC 3 * D3/D

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.



Match n° 26120769 du 20 janvier 2024

Fleury 91 FC 2 / Evry FC 2 * D1

Courriel de Fleury 91 FC demandant l'inversion de la rencontre en raison d'un match de U15 Régionaux.

Sans l'accord du club adverse, la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

La Commission demande au club de Fleury 91 FC de formuler ses demandes de modification de match via l'application Footclubs.

Match n° 26762957 du 20 janvier 2024

Plateau Saclay ES 21 / Draveil FC 3 * D4/B

Arrêté Municipal de fermeture du stade des Près Basques à Saclay jusqu'au 21 janvier 2024 inclus.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

COUPE ESSONNE U16

Match n° 27793987 du 28 janvier 2024

St Michel FC 91 1 / Palaiseau US 1

En raison d'un match de championnat programmé par la Ligue à cette date pour Palaiseau US, la Commission programme le match au mercredi 31 janvier 2024 à 18 h 30 (date butoir le 7 février 2024), sous réserve de l'éclairage.

CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUES DU 7 JANVIER 2024

D2/A

Match n° 26101361 * Juvisy Académie 1 / Courcouronnes FC 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club recevant.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

D4/C

Match n° 26779696 * Boussy-Quincy FC 2 / Tremplin Foot 2

Reprise du dossier.

2^{ème} avertissement et amende réglementaire à Boussy-Quincy FC pour absence de synchronisation avant le match pour le club recevant entraînant l'impossibilité d'avoir accès au match.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Draveil FC 2 / Palaiseau-Villebon 3 * D4/A

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 27132217 du 21 janvier 2024

Pays Limours ENT 2 / Gif SFOC 2 * D4/A

Arrêté Municipal de fermeture de terrain.



La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 26779740 du 21 janvier 2024

Boussy-Quincy FC 2 / Orsay Bures FC 1 * D4/D

Arrêté Municipal de fermeture de terrain.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 26779743 du 21 janvier 2024

St Germain Saintry 2 / Mennecy CS 3 * D4/D

Arrêté Municipal de fermeture de terrain.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

COUPE ESSONNE U18

Match n° 27793874 du 28 janvier 2024

Val Yerres Crosne 1 / Brétigny FCS 1

En raison d'un match de championnat programmé par la Ligue à cette date pour Brétigny FCS, la Commission programme le match au mercredi 31 janvier 2024 à 18 h 30 (date butoir le 7 février 2024), sous réserve de l'éclairage.

Match n° 27793877 du 28 janvier 2024

Fleury 91 FC 1 / Soisy sur Seine AS 1

En raison d'un match de championnat programmé par la Ligue à cette date pour Brétigny FCS, la Commission programme le match au mercredi 31 janvier 2024 à 18 h 30 (date butoir le 7 février 2024), sous réserve de l'éclairage.

Match n° 27793889 du 28 janvier 2024

Grigny US 1 / Mennecy CS 1

En raison d'un match de championnat programmé par la Ligue à cette date pour Brétigny FCS, la Commission programme le match au mercredi 31 janvier 2024 à 18 h 30 (date butoir le 7 février 2024), sous réserve de l'éclairage.

CHAMPIONNAT U18

Demande de changement d'heure via Footclubs

Viry Chatillon ES 2 / Epinay Athlético FC 1 * D2/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué, sous réserve de l'éclairage.

Match n° 26100968 du 21 janvier 2024

Pays Limours ENT 1 / Trois Vallées FC 1 * D2/B

Demande de Pays Limours ENT d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre.



Match n° 26775749 du 21 janvier 2024

Grigny FC 1 / Evry FC 3 * D3/A

Arrêté Municipal de fermeture du terrain en herbe du stade Jean Miaud à Grigny, du 12 janvier 2024 au 18 février 2024.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 26776410 du 21 janvier 2024

Soisy sur Seine AS 1 / Saclas Méréville US 1 * D3/C

Arrêté de fermeture de la Mairie de Soisy sur Seine.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

CHAMPIONNAT VETERANS

Suite au report de la journée du 14 janvier 2024 au 25 février 2024, les rencontres suivantes sont reportées à une date ultérieure

Plateau Saclay ES 1 / Bondoufle AMC 1 * D1

Plessis Pâté ES 1 / Vigneux FCO 1 * D2/A

Pays Limours ENT 1 / Lissois FC 1 * D3/A

Vert le Grand US 2 / Ris Orangis US 1 * D3/A

Pecqueuse AS 1 / Antillais Vigneux 1 * D4/A

Benfica Yerres 2 / Saclas Méréville US 1 * D4/C

Soisy sur Ecole FC 1 / Dourdan Sports 1 * D4/C

Match n° 26117108 remis au 10 janvier 2024

MNVDB FC 1 / Draveil FC 1 * D2/B

Arrêté Municipal de fermeture de Nozay reçu le mercredi 10 janvier 2024 après 12 h 00.

Considérant que le club de Draveil FC a été avisé de la fermeture du terrain par le club de MNVDB FC selon la procédure de l'article 20.6.3 du RSG du DEF.

La Commission reporte la rencontre au 25 février 2024.

Le match se déroulera à Draveil FC.

Le match retour n° 26117148 aura lieu le 5 mai 2024 à MNVDB.

Match n° 26117112 du 21 janvier 2024

Villabé ETS 1 / Evry FC 1 * D2/A

Arrêté de fermeture du stade du Bras de Fer de la Mairie de Villabé.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 26117112 du 21 janvier 2024

Wissous FC 2 / Boussy-Quincy FC 1 * D2/B

Arrêté Municipal de fermeture du stade Château Gaillard à Wissous.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 26117503 du 21 janvier 2024

Plateau Saclay ES 1 / Ballainvilliers AS 1 * D3/B

Arrêté de fermeture de la Mairie de Saclay.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.



+45 ANS

Suite au report de la journée du 14 janvier 2024 au 25 février 2024, les rencontres suivantes sont reportées à une date ultérieure

Villabé ETS 4 / Fleury 91 FC 4 * Poule A

Palaiseau US 4 / Tigery AS 4 * Poule D

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Fleury 91 FC 4 / Morangis Chilly FC 4 * Poule A

Fleury 91 FC 4 / Molières US 4 * Poule A du 11 février 2024

Accord de la Commission.

Match n° 26758226 du 21 janvier 2024

Soisy sur Seine AS 4 / MNVDB FC 5 * Poule E

Arrêté de fermeture de la Mairie de Soisy sur Seine.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 26755294 du 21 janvier 2024

Bondoufle AMC 4 / Courcouronnes FC 4 * Poule B

Demande de Bondoufle AMC d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à Bondoufle.

Match n° 26755380 du 21 janvier 2024

Tournelles Concy 4 / Epinay sur Orge SC 4 * Poule C

Arrêté Municipal de fermeture des terrains en herbe de Yerres.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

+55 ANS

Match remis du 14 janvier 2024 non joué suite à l'annulation des rencontres par le District à jouer à une date ultérieure

St Michel FC 91 6 / Villemoisson FC 6 * Poule A

Demande de changement de date via Footclubs avec accord des deux clubs

Orsay Bures FC 6 / Villebon SPF 6 * du 21 janvier 2024 au 28 janvier 2024

Accord de la Commission.

Match n° 26759946 du 21 janvier 2024

Val Yerres Crosne 6 / Palaiseau US 6 * Poule A

Arrêté Municipal de fermeture des terrains en herbe de Yerres.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.



Match n° 226760732 du 21 janvier 2024

Epina y sur Orge SC 6 / Ris Orangis US 6 * Poule B

Demande d'Epina y sur Orge SC d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à Epina y sur Orge.